



DEMANDE D'ADHESION ET D'UTILISATION DU CIRCUIT UFOLEP 2020/2021 - FFSA 2020



Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : _____

Nationalité : _____ Profession : _____

Adresse : _____ CP & Ville : _____

Tél : _____ Adresse e-mail : _____

LICENCES UFOLEP			LICENCES FFSA		
Intitulé	Cotisations	Tarif	Intitulé	Cotisations	Tarif
Enfants* Loisirs / Compétition 50€ <small>(Nés en 2009 et après : licence Encadrant non pratiquant (tuteur) obligatoire pour le parent accompagnant)</small>	Adhésion Club 50€	105€	Licence minime loisir** 56 €	Adhésion Club 50€ + Redevance CRK 10€	116 €
			Licence minime compétition** 85 €	Adhésion Club 50€ + Redevance CRK 10€	145 €
Jeunes* Loisirs / Compétition 51€ <small>(Nés de 2003 à 2008 : licence Encadrant non pratiquant (tuteur) obligatoire pour le parent accompagnant)</small>	Adhésion Club 50€	105€	Licence cadet loisir** 74 €	Adhésion Club 50€ + Redevance CRK 10€	134 €
			Licence cadet compétition** 159 €	Adhésion Club 50€ + Redevance CRK 10€	219 €
Adulte Loisirs / Compétition 61€ <small>(Nés en 2002 et avant)</small>	Adhésion Club 50€	115€	Licence entrainement** loisir 102 €	Adhésion Club 50€ + Redevance CRK 10€	162 €
			Licence compétition** 164 €	Adhésion Club 50€ + Redevance CRK 10€	224 €
Encadrant non pratiquant (Tuteur) 31€ <small>(Obligatoire pour les licences des mineurs)</small>	Adhésion Club 50€	85€	Licence Tuteur 79 €	Adhésion Club 50€ + Redevance CRK 10€	139 €
			Licence satellite 63 € (mécano, accompagnateur, commissaire)	Adhésion Club 50€ + Redevance CRK 10€	123 €
Les licences UFOLEP doivent être accompagnées d'un certificat médical d'aptitude à la pratique du sport karting			**Pour les mineurs : licence tuteur obligatoire pour le parent accompagnant + autorisation parentale ainsi qu'une photocopie pièce d'identité ou fiche d'état civil obligatoire Pour les licences compétition , une visite médicale est obligatoire (la « Fiche médicale » sur la partie droite de votre imprimé de licence doit être remplie et signée par un médecin du sport ainsi que l'encadré « certificat médical » central daté, signé avec cachet du médecin)		
DROITS D'UTILISATION DU CIRCUIT***					
Droit d'utilisation du circuit avant le 15 Février					350€
Droit d'utilisation du circuit après le 15 Février					440€

***Le droit de piste 2020 est exclusivement réservé aux licenciés LKMC UFOLEP et/ou FFSA (dans l'éventualité d'une double licence UFOLEP et FFSA, les deux licences devront être domiciliées au Lyon KART Master Club).

Date : _____

Signature : _____

VOTRE ASSOCIATION

Nom de l'association

No affiliation

VOS INFORMATIONS PERSONNELLES

Nom d'usage

Sexe : Homme
Femme

Nom de naissance

Prénom 1

Prénom 2

Prénom 3

Né(e) le

Adresse

Téléphone

Mail

Présentez-vous un handicap (physique, sensoriel, psychique ou mental) ? Non Oui

(Information facultative soumise au libre consentement de la personne de la communiquer. Recueillie dans le but d'adapter l'offre sportive proposée).

CONTROLE D'HONORABILITÉ DES ENCADRANTS SPORTIFS (Dispositif Ministère des sports)

Si je sollicite une licence Ufolep dirigeant.e et/ou animateur.trice, cette licence me permet d'accéder aux fonctions d'éducateur sportif et/ou d'exploitant d'établissement d'activités physiques et sportives au sens des articles L. 212-1 et L. 322-1 du code du sport. A ce titre, les éléments constitutifs de mon identité seront susceptibles d'être transmis par l'Ufolep nationale aux services de l'Etat afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité au sens de l'article L. 212-9 du code du sport soit effectué.

J'ai compris et j'accepte ce contrôle

(Les informations sur votre lieu de naissance doivent être renseignées. Elles sont nécessaires pour la vérification d'honorabilité).

Etes-vous né en France ? Oui, compléter : No du département

Ville

Code postal

Non, compléter : Nom du pays

Ville

Votre Père : Nom

Prénom

Votre Mère : Nom

Prénom

TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES

Les données à caractère personnel pouvant être recueillies par La LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT font l'objet de traitements ayant pour finalités la réalisation des opérations précontractuelles, la passation, la gestion et l'exécution de vos contrats. Ces données à caractère personnel, celles relatives aux opérations d'affiliation, à la gestion des contrats peuvent faire l'objet de traitements pour le suivi et l'amélioration de la relation commerciale, ainsi que dans le cadre des dispositifs de lutte contre la fraude et en application de la législation dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent, et le financement du terrorisme. Ces données pourront être utilisées pour la personnalisation des offres et l'envoi d'informations sur les produits et services proposés ou distribués par LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT. Les personnes concernées disposent d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression de leurs données à caractère personnel, ainsi que de la possibilité de définir les directives particulières relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de ces données après décès. Elles peuvent exercer ces droits à tout moment en adressant leur demande à l'adresse RGPD@LALIGUE.ORG. Les données sont conservées conformément à la durée nécessaire aux finalités mentionnées et pour les durées de prescriptions éventuellement applicables.

L'enregistrement d'une adresse email par le responsable associatif ou le département dans une fiche d'adhésion déclenchera une demande d'autorisation par mail auprès du propriétaire de l'adresse lui demandant d'autoriser cet enregistrement et de choisir les modes d'utilisation de son email.

Acceptez-vous que la Ligue de l'enseignement, l'Ufolep*, l'Usep communiquent vos coordonnées à des tiers partenaires* ? Oui Non
(*Par tiers partenaires, sont concernées les sociétés conventionnées pour un routage catalogue par année sportive avec clause de confidentialité pour les données fichiers. Consultez la liste des partenaires sur www.ufolep.org)

ACCES A VOS INFORMATIONS PERSONNELLES

En respect de la RGPD, vous pouvez accéder à vos informations personnelles communiquées lors de la demande de licence à votre association. Votre responsable associatif doit vous remettre une licence sur laquelle figure votre numéro d'adhérent qui va vous permettre d'accéder à votre espace personnel Webaffiligue-Adhérent et à vos données personnelles enregistrées. Connectez-vous à <https://www.affiligue.org> et cliquer sur « Recevoir mes identifiants ». Vous recevrez vos identifiants sur le mail communiqué lors de votre demande de licence.

Pour plus plus d'informations, prenez contact avec votre responsable associatif.

La saison commence le 1^{er} septembre 2020 et se termine le 31 août 2021 - Remplir le document au stylo noir et écrire en lettres majuscules. Votre bulletin d'adhésion sera validé à compter de sa date de réception par la fédération départementale.

Mes activités Ufolep

- Je suis non pratiquant.e :

- Dirigeant.e (*pas d'activité à renseigner*)
 Officiel.le (non pratiquant.e) ⁽¹⁾- Activité principale

Adulte Ufolep né en 2003 et avant	Jeune Ufolep né de 2004 à 2009	Enfant Ufolep né en 2010 et après
--------------------------------------	-----------------------------------	--------------------------------------

Autres activités

- Je suis pratiquant.e :

- Animateur.trice ⁽¹⁾ Officiel.le ⁽¹⁾ Sportif.ve Sans pratique compétitive ⁽²⁾
Activité principale Autres activités

Date du certificat médical ⁽³⁾ ⁽⁴⁾ ou si je ne suis pas soumis.e au renouvellement annuel du certificat médical, j'atteste avoir répondu par la négative à l'ensemble des questions du formulaire santé (disponible sur : https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15699.do)

Etes-vous licencié.e à autre fédération sportive ? Non Oui, précisez

Date du CASM Moto ⁽³⁾ ⁽⁵⁾ et N°

Mes activités culturelles et Usep proposées également par mon association

Information assurance des licenciés.es Ufolep

Pour les licenciés.es Ufolep non pratiquants.es et pratiquants.es de risques R1, R2, R3, R5 ou R6 :

Votre association a souscrit auprès de l'APAC une assurance collective Multirisque Adhérents Association qui comprend la garantie « Responsabilité Civile » obligatoire. Conformément à l'article L.321-4 du Code du sport, elle vous propose en outre une garantie « Individuelle Accident ».

J'accepte les conditions de cette garantie « Individuelle Accident » de base ⁽⁶⁾ dont la notice d'information de garanties et de prix m'a été remise au préalable, et je souhaite souscrire l'option suivante (voir ci-dessous le tableau des garanties) :

- Complémentaire Individuelle de Personnes - option 1
 Complémentaire Individuelle de Personnes - option 2
 Complémentaire Individuelle de Personnes - option 3 (pour les mineurs)

Date et signature obligatoire du **licencié.e**
R1-R2-R3-R5-R6
(ou si mineur.e, du.de la représentant.e légal.e)

Pour les licenciés.es Ufolep de risques R5 ou R6 : Je prends note que le bénéfice des garanties d'assurances APAC est conditionné au respect des consignes et contraintes de sécurité édictées dans l'acte d'engagement joint à la notice d'information.

Attention: Les licenciés.es résidant.es à l'étranger ne disposent d'aucune garantie dans le pays de leur domicile.

Nature des garanties	Garanties de base	CIP option 1	CIP Option 2	CIP Option 3 (7)
Frais de soins accident	7.623 €	7.623 €	7.623 €	7.623 €
Prothèse dentaire	336 € / dent	336 € / dent	336 € / dent	336 € / dent
Lunettes de vue et lentilles	610 €	610 €	610 €	610 €
Prestations complémentaires	305 € 458 € pour les licenciés UFOLEP	1.525 €	1.525 €	1.525 €
Invalidité permanente : - de 1 à 50% - de 51 à 100%	30.490 € x taux 91.470 € x taux > 50% Maximum 60.980 €	76.225 € x taux 228.674 € x taux > 50% Maximum 152.450 €	76.225 € x taux 228.674 € x taux > 50% Maximum 152.450 €	76.225 € x taux 228.674 € x taux > 50% Maximum 152.450 €
Décès par accident	6.098 € 7.623 € pour les licenciés.es UFOLEP	15.245 €	30.490 € + 7.623 € au conjoint.e + 3.812 € par enfant à charge (capital total maximum de 60.980 €)	6.098 € 7.623 € pour les licenciés.es UFOLEP
Tarifs 2020/2021	1,31 €	27,05 €	39,05 €	25,05 €

Pour les licenciés.es Ufolep de risque R4

(Activités : 24021-Parachutisme - 24022-ULM - 24023-Vol à voile - 24024-Vol libre - 21031-VNM-Jet-ski)
Je prends note que ma licence ne procure aucune assurance, qu'il s'agisse de garanties en Responsabilité Civile comme de l'Individuelle Accident ⁽⁸⁾. Je confirme avoir été informé.e (conformément à l'article L. 321-4 du Code du Sport) de l'intérêt à bénéficier de garanties Individuelle Accident couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut m'exposer.

Date et signature obligatoire du **licencié.e R4**
(ou si mineur.e, du.de la représentant.e légal.e)

(1) Consulter le règlement technique Ufolep précisant les notions d'animateur.trice et d'officiels.les sportifs.ves. (2) La licence Ufolep portera la mention «Pas de pratique compétitive». (3) La copie du document sera remis au responsable légal.e ou au à la Président.e de l'association. (4) Le code du sport impose la présentation d'un certificat médical de non contre-indication pour la pratique du sport lors de la première prise de licence. Selon la nature de pratique (cf codification des activités), il est demandé un certificat médical tous les ans (si activité à conditions particulières), tous les 3 ans ou le renseignement d'un questionnaire santé (pour les activités ne nécessitant pas de certificat médical lors du renouvellement de licence). (5) Si toutes les données sont remplies la licence portera la mention «Licence Sport motocycliste». (6) En cas de non acceptation, veuillez barrer le texte et écrire la mention « sans Individuelle Accident » et contacter votre responsable associatif. La date et la signature sont obligatoires. (7) L'option 3 est réservée aux mineurs.es n'exerçant pas une activité salariée et aux étudiants.es fiscalement à charge de leurs parents. (8) Veuillez prendre contact avec le.la responsable légal.e ou le.la président.e d'association pour connaître les éventuelles garanties directement souscrites par votre association auprès d'APAC Assurances.

Date d'homologation Ufolep